

# **Cour de discipline budgétaire et financière**

## **Prononcé d'arrêts**

- Affaire n° 760 « Radio France : le chantier de réhabilitation »
- Affaire n° 762 « Radio France : les achats de biens et de services »
- Affaire n° 766 « Radio France : visa du contrôleur économique et financier en matière de rémunérations »

Les arrêts pourront être consultés au greffe de la Cour de discipline budgétaire et financière **vendredi 25 janvier 2019 à partir de 10h.**